

EXTRAIT DE LA NOTE DAP 30 octobre 2020

Reconfinement dans les services de l'Administration Pénitentiaire
période du 30 octobre au 1^{er} décembre 2020

- MAINTIEN DES LIENS FAMILIAUX

Parloirs

- **Maintien des parloirs**, lorsqu'un dispositif de séparation (hygiaphone) est installé.
- **A défaut (salle collective), maintien aux conditions suivantes** : visiteur·e unique, ajustement de l'organisation et de la planification des visites, distance entre les tables, dispositifs de séparation sur les tables, surveillance continue et renforcée. Tout manquement entraîne la suspension immédiate du parloir et le placement en quatorzaine ;
- **Extension du port du masque aux enfants à partir de 6 ans**, lorsqu'ils sont autorisés.
- **Pas de parloirs pour les personnes positives**, déclarant des signes évocateurs ou **ne respectant pas les gestes barrière** ;
- **Maintien des restrictions liées à l'aménagement et à l'organisation des parloirs.**

Unités de vie familiale et parloirs familiaux

- **Suspension des UVF et des PF.**

Locaux famille

- **Fermeture des locaux d'attente famille** (hors flux d'accès aux parloirs).

Linge

- **La sortie de linge est autorisée, la remise des linges est encadrée** (respect des procédures de traitement de 24 heures avant remise) et peut, le cas échéant, être suspendue.